



OBJET SENTIER PDIPR DE LA MONTAGNE D'AGE

Réf. 2012-53- feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2012
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Milène BOURNAY, Bénédicte VI VI ANT, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUI TTON, François FOSSOUX

Absente excusée : Ginette VI VI ANT (pouvoir J.F. Bocquet).

Secrétaire de séance : JF BOCQUET

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

La boucle de randonnée pédestre Montagne d'Age a été antérieurement inscrite au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée Pédestre (PDI PR).

La Communauté de Communes Fier et Usse (CCFU) est compétente en matière de balisage des sentiers PDI PR. Elle propose de modifier le tracé de la boucle Montagne d'Age selon le plan annexé.

Le sentier passe sur les communes de Lovagny, Nonglard, Sillingy et Poisy. Une autorisation de chacune de ces communes est donc requise pour la modification du tracé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve la modification du tracé de la boucle PDI PR Montagne d'Age.
- Donne son accord à la CCFU pour faire la demande de modification de tracé de la boucle Montagne d'Age auprès du Conseil Général dans le cadre de sa politique PDI PR.



OBJET SENTIER PDIPR DE LA MONTAGNE D'AGE

Réf. 2012-53- feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2012
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIAN T Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIAN T Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation : 19/11/2012

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 26/11/2012

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le : 27 novembre 2012